

Devenir Référent Santé et Sécurité au travail

Le 08/09/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier et évaluer les risques professionnels (physiques et RPS) pour le DUERP
- Analyser les incidents, les accidents, les maladies professionnelles et suivre les indicateurs
- Mettre en œuvre les leviers et outils de la santé-sécurité
- Définir et mener un plan d'action interne, ou un plan de prévention pour les entreprises intervenant sur site
- Sensibiliser les managers et les équipes à la santé et à la sécurité au travail

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1

- Les enjeux pour les employeurs et les personnels (humains, financiers, performance)
- Les notions clés liées à la santé et à la sécurité (maladie professionnelle, accident de trajet, taux de gravité, danger grave et imminent...)
- Le cadre légal, notamment les changements apportés par la loi du 02 Août 2021, et les responsabilités

JOUR 2

- Le rôle et les missions du référent santé et sécurité au travail
- Les acteurs internes compétents en terme de santé et sécurité au travail (employeur, CSE, CSSCT, salariés...)
- Les appuis techniques et financiers externes (Service de santé au travail, inspecteur du travail, CARSAT, ANACT, INRS.)

JOUR 3

- Mise en œuvre et respect du cadre en matière de santé et sécurité (registres et documents obligatoires, équipements de protection individuelle, affichage obligatoire, conformité des lieux et équipements, contrôles périodiques obligatoires...)
- Outils et méthode pour identifier et évaluer les risques professionnels (physiques et RPS) pour le DUERP
- Outils et méthode pour construire un plan d'action interne, et un plan de prévention pour les entreprises externes intervenant sur site

JOUR 4

- Les facteurs de pénibilité
- Les enjeux de l'analyse des accidents et des incidents, la pyramide de Bird

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Analyse des accidents ou d'une maladie professionnelle : la méthode de l'arbre des causes, et la méthode 5 M
- L'accueil des nouveaux arrivants et les formations sécurité obligatoires

JOUR 5

- Les indicateurs et les tableaux de bord
- Sensibiliser et mettre en place des actions de communication interne
- Feuille de route à long-terme (les actions à mettre en œuvre dans son établissement)

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Cette formation concerne les entreprises de tous les secteurs d'activité, de toute taille à partir d'un salarié. Elle s'inscrit dans le cadre de l'article L. 4644-1 du Code du Travail : « L'employeur désigne un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise ».

A compter du 31 mars 2022, en application de la [loi 2021-1018 du 02 Août 2021](#), la formation d'un référent santé et sécurité au travail devient obligatoire et est d'une durée minimale de 5 jours.

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

35 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation

CONTACTEZ
NOUS

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382